



## Un responsable (H/F) saisonnier pour le camping municipal



**Poste à temps complet à pourvoir pour la période du  
17 juin au 31 août 2020**

### **MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE :**

- Effectuer le secrétariat, l'accueil téléphonique, établir les factures, les statistiques,
- Etre en responsabilité de la régie de recettes : encaisser, contrôler les opérations des deux agents, dépôts d'argent à la Trésorerie d'Orléans Municipale et Métropole,
- Assurer l'accueil des campeurs dès leur arrivée (enregistrement, placement, branchement...),
- Informer les campeurs pendant leur séjour (visites, renseignements pratiques, etc....),
- Nettoyer les installations sanitaires et entretenir les lieux; procéder à l'arrosage des fleurs et au ramassage des papiers, détritrus, poubelles et au nettoyage des locaux,

### **PROFIL REQUIS :**

Niveau BAC minimum - Maîtrise de l'anglais obligatoire et autres langues appréciée- Sens de l'accueil et de la communication avec le public - Capacités rédactionnelles - Connaissances en informatique (Word, Excel) pour tenir la caisse et éditer les factures - Capacité d'analyse et faculté à gérer rapidement des situations - Rigueur et sens de l'organisation dans le travail - Utilisation du matériel et des produits d'entretien - Sens des responsabilités - Capacité à rendre compte - Formation aux premiers secours appréciée - Permis B requis

**Horaires** de travail répartis du lundi au dimanche et incluant 1 ou 2 jours de repos hebdomadaire.

Les candidatures (lettre + CV) sont à transmettre avant le 30 avril 2020  
A Monsieur le Conseiller Départemental - Maire  
Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire - 45140 Saint Jean de la Ruelle  
Ou par courriel : [prsd@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:prsd@ville-saintjeandelaruelle.fr)

Renseignements auprès de Sébastien Marchenay - Responsable du service entretien et gardiennage des équipements sportifs et de tourisme ☎ 02.38.79.33.44